

Le Centre de ressources sur la non-violence est une **association indépendante** de type loi 1901. Destiné à promouvoir la philosophie et la pratique de la non-violence, il propose de nombreux outils de réflexion, d'animation et de formation sur la non-violence et la gestion positive des conflits.

Au service des particuliers et des professionnels, le Centre de ressources accompagne des projets visant au **développement d'une culture de non-violence** dans notre société. Il travaille en partenariat avec plusieurs **associations et institutions**.

Il est structuré en **4 pôles d'activités** :

- pôle ressources documentaires
- pôle ressources pédagogiques
- pôle formation
- pôle réflexion

L'association est membre de la Coordination française pour la Décennie internationale de la promotion d'une culture de non-violence et du Fonds associatif Non-Violence XXI.

Un site Internet ressource sur la non-violence :
www.non-violence-mp.org

Le site du Centre propose quantité d'informations sur la non-violence : actualités du Centre, dernières publications sur la non-violence, références bibliographiques, calendrier régional des formations, pages ressources sur l'éducation à la non-violence et l'action non-violente, textes de référence, articles, actualités de la non-violence en France et dans le monde.

INFO DIF : depuis 2004, dans le cadre du DIF (Droit Individuel de Formation), les salariés bénéficient, chaque année, d'un droit de 20 heures de formation. Renseignez-vous auprès de votre employeur...



11 allée de Guérande 31 770 COLOMIERS Tel : 05 61 78 66 80

Ouvert le mercredi (9h-12h et 15h-18h) et le samedi (9h-12h)

CENTRE DE RESSOURCES SUR LA NON-VIOLENCE
de Midi-Pyrénées

2 journées de sensibilisation

**DEVELOPPER
LA COOPERATION
PAR LE JEU**

12 et/ou 13 janvier 2008

à Balma (31)

Il est proposé deux journées pour découvrir la richesse des jeux coopératifs. Elles sont indépendantes l'une de l'autre.
Le samedi 12 janvier : jeux coopératifs dans l'espace
Le dimanche 13 janvier : jeux coopératifs de plateau (de société)

Les jeux coopératifs sont un outil privilégié pour mieux vivre ensemble : les joueurs ne sont plus adversaires mais partenaires pour s'entraider afin de parvenir à un but commun. Ils gagnent ou perdent tous ensemble.

Délivrés de la tension liée à la peur de perdre, dans le plaisir de jouer avec et non contre les autres, ils explorent d'autres manières de « faire ensemble » : argumenter, écouter, respecter l'avis de chacun, mutualiser les compétences, prendre des décisions d'un commun accord...

OBJECTIFS

- Découvrir les principes des jeux coopératifs, leur diversité et leur richesse
- Vivre l'expérience de la coopération dans un groupe au fil des différents jeux proposés

CONTENU

- Mise en place d'un cadre sécurisant
- Exploration de différentes catégories de jeux en fonction de l'objectif poursuivi
- Sensibilisation à l'attitude d'animateur de jeux coopératifs

DEMARCHE

- Expérimentation de jeux
- Partage et analyse en temps de parole
- Remise de documents : fiches pour jeux de groupe, bibliographie

PARTICIPANTS

- Ouvert aux professionnels et bénévoles de l'animation et de l'éducation. 8 à 16 personnes.
- Pré-requis : participation volontaire, implication personnelle.

INTERVENANTS : Claudine Aillaud, Martine Ascargorta et Yolaine de Brichambaut du Centre de ressources sur la non-violence

TARIFS : (l'aspect financier ne doit pas être un obstacle : contactez-nous)

- 60 € la journée ou 120 € le week end si prise en charge par l'employeur ou une association ; info DIF en page 4
- 40 € la journée ou 80 € le week-end pour les non adhérents
- 30 € la journée ou 60 € le week-end pour les adhérents

ASPECTS PRATIQUES

- Horaires : 9h30 - 12h30 / 14h - 17h pour les deux jours
- Prévoir un repas froid pour le midi, à prendre sur place

Bulletin d'inscription

« Développer la coopération par le jeu »

le 12 et/ou 13 janvier 2008 à Balma (31)

(Le lieu sera précisé lors de la confirmation d'inscription)

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Mon approche éventuelle en matière de non-violence (formations, lectures...) :

Profession :

Journée du 12 janvier 2007 : jeux coopératifs dans l'espace

Journée du 13 janvier 2007 : jeux coopératifs de plateau

Je joins un chèque de 30% d'arrhes libellé à l'ordre du *Centre de ressources sur la non-violence*, non remboursable si désistement moins de 15 jours avant le début du stage (règlement complet le jour du stage).

J'ai bien noté que mon inscription sera effective à réception d'un bulletin d'inscription et d'un chèque d'arrhes, dans la limite des places disponibles (pas de réservation téléphonique).

Je peux héberger une personne.

Je souhaite, si possible, être hébergé(e) chez une personne.

J'ai besoin d'une convention de formation, au nom et à l'adresse de l'association ou de l'employeur suivant :

Le Signature :

Bulletin à renvoyer à :

Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées
11 allée de Guérande 31770 Colomiers